

Une réunion spéciale du conseil de Shawville a été convoquée par le maire Bill McCleary, à l'hôtel de ville à 18h30, le 27 mai 2025, avec les conseillers, Richard Armitage, Julien Gagnon, Bill Hobbs, Brent Leach, Katie Sharpe et Denzil Yach ainsi que Crystal Webb, directrice générale.

73-25 Proposé par Denzil Yach, l'ordre du jour est adopté. Adopté à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Résolution sur l'intention d'acheter un camion de pompiers
3. Vente de terrain
4. Accord de service entre Shawville, Clarendon et Thorne

74-25 Il a été proposé par Brent Leach que le conseil municipal de Shawville autorise notre chef des pompiers, Lee Laframboise, à entreprendre les recherches et à obtenir des renseignements préliminaires en vue de l'achat potentiel d'un nouveau camion de pompiers, y compris les spécifications, à condition que la municipalité de Clarendon y consente. Adopté à l'unanimité.

75-25 Il est proposé par Richard Armitage que la déclaration susmentionnée soit approuvée par le Conseil et que le directeur général entreprenne les démarches nécessaires à la vente, par la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pontiac, de toutes les propriétés de la municipalité pour lesquelles les taxes foncières demeurent impayées. Adopté à l'unanimité.

Considérant que les municipalités de Shawville, Clarendon et Thorne ont négocié une entente de services pour la prestation de services municipaux partagés.

Considérant que le Conseil de la Municipalité de Shawville a examiné et approuvé les modalités et conditions finales décrites dans ladite entente.

76-25 Par conséquent : il est proposé par Bill Hobbs et résolu que le Conseil de la municipalité de Shawville autorise par la présente la directrice générale, Crystal Webb, et le maire, Bill McCleary, pour signer l'accord de service au nom de la municipalité de Shawville.

Il est en outre résolu que cette autorisation est conditionnelle à la confirmation que les municipalités de Clarendon et de Thorne sont prêtes à signer l'accord, confirmant ainsi leur engagement mutuel envers les termes de l'accord de services partagés.

Adopté à l'unanimité.

77-25 Proposé par Julien Gagnon, que la séance soit levée à 19 h 00

---

Maire

---

Directeur général